

I.R.E.J.
Institut régional d'expertise judiciaire

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : Prénom

Adresse:

Téléphone : courriel :

Profession:

Inscrit sur une liste officielle d'expert près une cour d'appel: OUI NON
Si oui, quelle cour d'appel?

Membre d'une compagnie d'experts, membre de l'IREJ : OUI NON
Si oui, laquelle?

S'inscrit au stage de formation d'une journée :

Nom du séminaire: les communications de l'expert – notes et rapport

Date: mardi 6 février 2024 Lieu : L'AQUARIUM de Fresnes-lès Montauban
Joint un chèque de 370 € à l'ordre de l'IREJ (ce prix inclut le repas de midi)
(340 € en cas d'appartenance à une compagnie d'experts membre de l'IREJ).
250 € pour les experts en probatoire sur justification (lettre du parquet général)

Le nombre de places est limité et votre inscription sera confirmée par courrier.
Toute annulation d'inscription devra être faite au plus tard 15 jours avant la date du séminaire.
(remboursement de 200 €, non remboursement pour annulation après ce délai, 100 € pour les experts en probatoire).

Fait à le

SIGNATURE

Adressez votre bulletin d'inscription à :
Damien BIDOIRE, trésorier de l'IREJ
Technoparc FUTURA – CS 60082 – 62402 BETHUNE cedex

(L'IREJ se réserve le droit d'annuler le stage si le nombre de participants était insuffisant). La confirmation de votre inscription vous parviendra 15 jours avant la date du stage.

Association régie par la loi du 1er juillet 1901, créée le 1er juillet 1998,
Enregistrée à la préfecture du Nord le 9 décembre 1998 sous le n° W595008599 - J.O. du 02.01.1999
Enregistrée sous le n° 31 59 04690 59 auprès du préfet de région du Nord (art. R 921-5 du Code du travail)
Siège administratif et trésorier : Damien BIDOIRE – Technoparc FUTURA – CS 60082 – 62402 BETHUNE cedex
SIRET - 421 903 147 00021 APE 804 C

Tel. : 03 21 52 02 02 et 03 20 66 80 99 - bidoire@ecobra.fr